



**Conseils  
citoyens  
de Nantes  
Métropole**



**les  
enjeux  
d'une  
légitimité**



**2020**

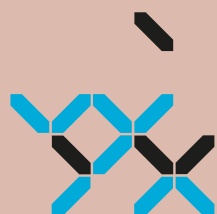
**RésOVilles**

RésO Villes est un centre de ressources de la politique de la ville créé il y a bientôt 20 ans en Bretagne et Pays de la Loire. Près de 230 000 habitants dans ces deux Régions vivent dans les 78 quartiers prioritaires, répartis sur 32 communes. RésO Villes accompagne les collectivités (villes, départements, régions), les services de l'Etat, les associations et l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par les quartiers prioritaires.

Son champ d'intervention est guidé par un cadre de référence national adopté en novembre 2016 pour préciser les missions des centres de ressources pour la politique de la ville. L'expertise des centres de ressources repose sur un positionnement singulier de « tiers facilitateur » ; une approche transversale des politiques de droit commun ; une pédagogie fondée sur l'échange de pratiques ; une ingénierie territoriale partagée entre des acteurs très divers ; des services délivrés en proximité des acteurs.

## La posture

- Repérer et s'appuyer sur l'existant
- Accompagner vers l'autonomie, en faisant « avec » et non pas en faisant « à la place de »
- Expérimenter pour faire avancer les politiques publiques



## Sommaire

ResOVilles.....	2
Introduction - Contextualisation .....	3
Conseils citoyens de Nantes Métropole .....	4

<b>1 / La vie interne des conseils citoyens : les leviers pour la construction et la pérennisation du collectif.....</b>	<b>5/12</b>
--	-------------

<b>2 / Place des conseils citoyens dans l'écosystème et interdépendance .....</b>	<b>13/21</b>
---	--------------

<b>Pour conclure / quel accompagnement proposer à partir de 2021 ? .....</b>	<b>22/23</b>
--	--------------

Portraits des conseils citoyens de Nantes Métropole .....	24/27
---	-------

# Introduction – contextualisation



Les conseils citoyens ont été mis en place par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 (loi Lamy), en même temps que les nouveaux Contrats de Ville.

La création des conseils citoyens, composés à parité d'habitant.e.s et d'acteurs locaux, s'appuie sur les propositions du rapport « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » remis par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache au ministre délégué à la ville le 8 juillet 2013. Les conseils citoyens doivent **favoriser l'expression de la parole des habitant.e.s des quartiers**, notamment celles et ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la **prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville**. Ils ont vocation à participer pleinement à la gouvernance des contrats de ville en étant partie prenante de la démarche contractuelle, à chacune de ses étapes (élaboration, mise en œuvre, suivi, puis évaluation), et sur l'ensemble de ses volets, y compris en matière de renouvellement urbain.

À partir de 2017, les acteurs publics – villes de Saint-Herblain, Nantes, Orvault et Rezé, Nantes Métropole et l'État - ont mis en place une expérimentation afin d'assurer l'autonomie des conseils citoyens et d'en garantir la pérennité et la vitalité. Il s'agit de mandater un acteur tiers et neutre pour accompagner les dynamiques existantes et faire émerger des conseils citoyens sur d'autres quartiers.

Accompagnée et mise en œuvre sur le terrain par Rés0 Villes, cette expérimentation a évolué avec une augmentation du nombre de conseils citoyens (4 conseils citoyens en 2017 contre 9 en 2020) et avec le renforcement de la mission d'animation des conseils citoyens à l'échelle métropolitaine.

La capitalisation qui suit analyse les effets produits par cette expérimentation (en prenant en compte la crise sanitaire démarrée en 2020). Elle s'appuie sur les observations réalisées par les chargées de missions successives en charge de l'accompagnement des conseils citoyens. Elle s'appuie également sur un important travail de recueil de la parole des conseiller.ère.s citoyen.ne.s réalisé par les volontaires en service civique. Elle se conclut avec des préconisations portant sur la suite de l'accompagnement des conseils citoyens de la métropole nantaise.

**favoriser  
l'expression  
de la  
parole des  
habitant.e.s  
des quartiers,**





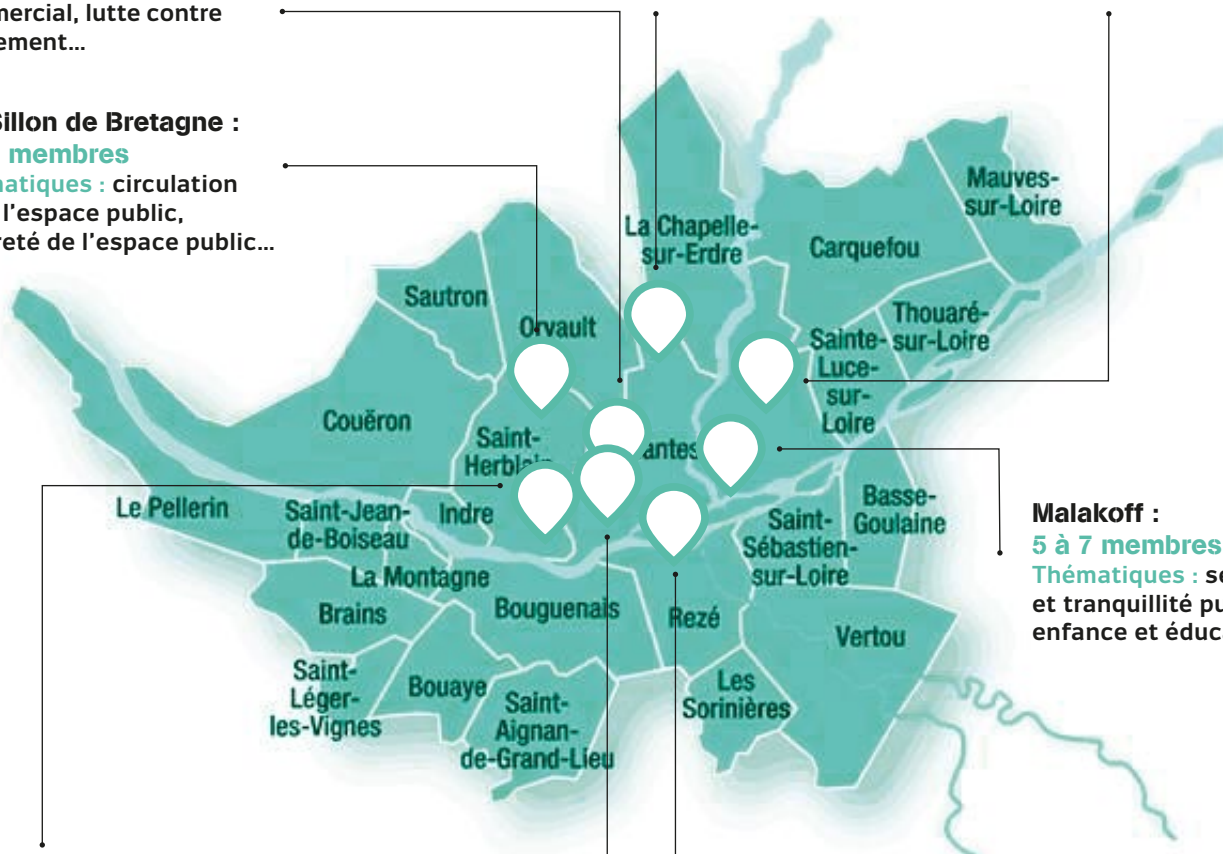
# conseils citoyens de Nantes Métropole

**Breil Malville :**  
**11 membres**  
 Thématiques : Livre d'or de la parole habitante, rénovation du centre commercial, lutte contre l'isolement...

**Nantes Nord :**  
**15 membres**  
 Thématiques : logement, sécurité et tranquillité publique, parentalité, concours d'éloquence...

**Bottière / Pin Sec:**  
**4 membres**  
 Thématiques : projet de rénovation urbaine, lutte contre la précarité...

**CC Sillon de Bretagne :**  
**3 à 5 membres**  
 Thématiques : circulation dans l'espace public, propreté de l'espace public...



**Malakoff :**  
**5 à 7 membres**  
 Thématiques : sécurité et tranquillité publique, enfance et éducation...

**Grand Bellevue :**  
**12 membres**  
 Thématiques : propreté de l'espace public, animation de jardins, jeunesse...

**Dervallières :**  
**2 à 4 membres**  
 Thématiques : propreté de l'espace public, jardins partagés, fracture numérique...

**Rezé/Château Mahaudières :**  
**12 membres**  
 Thématiques : rénovation urbaine, agriculture urbaine...

**Echelle métropolitaine :** formations, rencontres inter-conseil et cafés conseils.

« Les conditions d'émergence de ces conseils citoyens, les éléments qui les constituent, la forme juridique retenue, les thèmes dont ils se sont emparés, les moyens mis à leur disposition, notamment par les Villes concernées, leur rapport à la puissance publique et leur mode de fonctionnement font apparaître de grandes disparités. Différences également s'agissant des quartiers eux-mêmes : histoire et géographie particulières, projets urbains passés, présents ou à venir, niveau d'équipements publics, faiblesse ou dynamisme des associations sur le quartier...etc. Cette diversité est une richesse ! »

Extraits de la contribution des conseils citoyens à l'avenant du contrat de ville, juin 2019

## Pour en savoir plus :

retrouvez le portrait détaillé de chaque conseil citoyen et de la dynamique métropolitaine en annexe de ce rapport.

## Nos partenaires



# 1

## La vie interne des Conseils citoyens : les leviers pour la construction et la pérennisation du collectif



Les conseils citoyens regroupent trois types de profils : les habitant.e.s tiré.e.s au sort, les habitant.e.s volontaires et les acteurs locaux. Ainsi l'intérêt et la richesse d'un conseil citoyen, comparé à d'autres instances, est la diversité et la complémentarité des différents regards qu'il permet de réunir.

Pour autant, la création et la mise en mouvement d'un tel collectif ne sont pas naturelles. Ceux qui ont porté d'importants projets collectifs le savent : c'est un vrai défi que d'élaborer et de mener un projet à plusieurs, de A à Z, sans accrocs. Le temps du projet est long (souvent plus long que ce que l'on pensait au départ), des désaccords surviennent, des désaffections ont lieu et parfois même le projet n'aboutit pas. Le défi est d'autant plus grand pour des personnes qui ne se connaissent pas, qui ne se sont parfois jamais engagées, et qui peinent souvent à comprendre l'objectif et le rôle d'un conseil citoyen.

La constitution d'un collectif et la pérennisation d'un conseil citoyen nécessite du temps et de l'accompagnement. L'enjeu est de dépasser la somme des motivations personnelles à l'engagement pour passer au collectif citoyen. L'expérimentation d'accompagnement des conseils citoyens engagée depuis 2017 a permis d'identifier plusieurs leviers pour répondre à cet enjeu.



## A / Un engagement qui doit « valoir le coût » !

### Une exigence de clarté, de lisibilité et de valorisation

L'intérêt personnel porté au sujet est un moteur particulièrement important à l'**entrée dans l'engagement citoyen**. Les habitant.e.s viennent dans les instances de participation car les sujets traités les concernent, ont un impact dans leurs vies personnelles (par exemple, consultation autour du renouvellement urbain). « Plus un sujet résonne avec des préoccupations quotidiennes, un phénomène d'actualité ou des sources d'indignation, plus il suscitera de la mobilisation »<sup>1</sup>.

Ainsi, avant de s'engager, la personne sollicitée réalise (consciemment ou non) un calcul coût/bénéfice de cet engagement. La question est la suivante : « *est-ce que ça vaut le coût que je m'engage ?* ». Les bénéfices potentiels de l'engagement doivent être clairs et concrets aux yeux des habitant.e.s.

Or, l'une des principales difficultés qui entourent le dispositif conseil citoyen est son manque de clarté. Ce n'est ni un représentant de la Ville, ni une institution. C'est une instance censée être ascendante mais qui est imposée par la loi. Son rôle et ses objectifs sont flous. Les conseillers citoyens eux-mêmes peinent parfois à s'y retrouver et ce, malgré l'accompagnement et les formations proposées. Ce manque de lisibilité explique en partie la défection massive, notamment pour les personnes tirées au sort.

### Des liens directs aux décideurs à privilégier

Les offres de participation sont très nombreuses dans les quartiers (associations, ateliers de concertation PRU...). L'autre défi à relever est donc de montrer en quoi le conseil citoyen est différent des autres espaces d'engagement, de montrer sa plus-value et sa spécificité. Un levier identifié concerne la relation avec les décideurs. Aux yeux de ses membres, un conseil citoyen est un espace privilégié pour s'adresser aux institutions, tout en ayant la possibilité de porter directement des actions sur le quartier à destination des habitant.e.s.



#### **Le lien direct avec les décideurs, la plus-value des conseils citoyens :**

Une conseillère citoyenne de Malakoff s'est engagée au sein du conseil citoyen au moment de son renouvellement en tant qu'habitante volontaire. Engagée par ailleurs au sein de l'association des parents d'élèves, elle a fait le choix de prolonger son engagement au sein du conseil citoyen car elle a vu dans cette instance l'opportunité de s'adresser directement aux

décideurs sur les sujets qui concernent le quartier.

Sur le quartier Bottière Pin sec, le conseil citoyen compte un habitant tiré au sort qui maintient son engagement. Ce conseiller citoyen explique avoir accepté cette sollicitation à l'engagement car il a identifié le conseil citoyen comme un espace spécifique (et unique) permettant de se faire entendre auprès des élu.e.s sur les problématiques du quartier.

<sup>1</sup> La Gazette, n°34/2530, cahier détaché n°2, septembre 2020

## Une mise en action rapide

Certains conseiller.ère.s, citoyen.ne.s évoquent « la fierté d'être acteur.rice de son quartier et d'essayer de contribuer, même à une toute petite échelle, à un changement meilleur dans son quartier ».

Une mise en action rapide permet aux conseiller.ère.s citoyen.ne.s de se projeter plus facilement dans leur rôle. Porter rapidement une action concrète, même petite, génère la satisfaction d'agir et de ne pas seulement « brasser du vent », elle donne un sens à l'engagement.

Cette mise en action repose souvent sur des personnalités leaders qui ont l'habitude de l'engagement et de la méthodologie de projet. Nous attirons l'attention sur le fait que les actions doivent être portées par le collectif, pour éviter que les personnes ressources ne s'épuisent et que le groupe ne tienne pas si ces personnes se retirent.



### Conseil citoyen Grand Bellevue : la mise en action à travers la commission Cadre de Vie

Le conseil citoyen Grand Bellevue intègre une commission Cadre de Vie qui travaille sur la question de la propreté dans l'espace public. Le travail de cette commission a donné lieu, entre autres choses, à plusieurs rencontres entre les conseiller.ère.s citoyen.ne.s et les acteurs en lien avec le sujet (pôles de proximité, brigade verte, bailleurs sociaux...), notamment avec une déambulation dans l'espace public en février 2020. Ces rencontres permettent aux conseiller.ère.s citoyen.ne.s de présenter la problématique aux acteurs du quartier et de réfléchir collectivement à des solutions.

La plupart des membres de la commission n'agit que dans ce cadre et ne participe pas aux réunions plénières. Une conseillère citoyenne analyse : la commission Cadre de Vie permet de passer concrètement à l'action, d'agir sur le quartier. Les personnes qui sont dans cette commission ont besoin de ça pour s'engager, ils ne se retrouvent pas dans les réunions plénières qui sont davantage des espaces de discussion et de réflexion. Il est cependant à noter que cette commission s'est créée sous l'impulsion d'une conseillère citoyenne ressource qui a une posture de leader dans le groupe (répartition des tâches, organisations des réunions) mais qui commence à témoigner d'un essoufflement certain.



## Préconisations

- Confirmer politiquement la place des conseils citoyens et expliciter leurs attentes.
- Décrire concrètement les missions des conseils citoyens et les attentes des Villes pour que les membres puissent se projeter (même si à termes c'est bien les conseils citoyens qui choisissent leurs sujets et leurs modes d'actions).
- En complément du dispositif de tirage au sort de constitution du conseil citoyen, effectuer un tirage au sort / appels à volontaires pour leur demander de s'exprimer et de travailler sur un **sujet précis** (défini par le conseil citoyen) sur une **période donnée**. Nous faisons le pari que ce premier engagement suscitera plus facilement l'adhésion de certain.e.s habitant.e.s à cette instance participation.
- Renforcer l'accompagnement du collectif par un tiers neutre, sur une période longue (de 6 à 12 mois) avec une présence plus forte pour soutenir la mise en action et permettre à chaque conseiller.ère citoyen.ne de s'emparer du projet.
- Soutenir la capacité d'actions des CC, en leur en donnant les moyens (au-delà du budget de 2 000 € alloués par conseil citoyen et géré par RésO Villes.), même s'il ne s'agit pas de leur rôle initialement prévu par la loi.
- **Valoriser cet engagement** par la reconnaissance et des actes symboliques fort (retour des élu.e.s) et une mise en visibilité de l'action des conseils citoyens (rédaction d'articles...etc.).

## B / L'interconnaissance et la convivialité, des étapes aussi essentielles que la compréhension de la Politique de la Ville

Un engagement dans la durée est le plus souvent un engagement où l'on prend du plaisir à retrouver les membres du groupe. Créer les conditions de convivialité est donc essentiel. Ces temps de sociabilité, s'ils se font dans la bienveillance, facilitent l'intégration et permettent aux nouveaux venus de trouver plus facilement leur place au sein du conseil.



### La convivialité, un élément essentiel dans la construction des conseils citoyens :

Pour se définir, le conseil citoyen Nantes Nord n'hésite pas à choisir le mot « convivialité ». « Le conseil citoyen Nantes Nord n'est pas une énième instance de réunions ennuyeuses mais un espace d'échanges, d'idées et d'actions qui se termine toujours par un petit quelque chose à boire et à grignoter... ». La convivialité est un ressort important à l'engagement et le conseil citoyen de Nantes Nord s'en sert pour maintenir une cohésion de groupe et pérenniser l'implication des un.es et des autres.

Sur le quartier Rezé Château Mahaudières, une conseillère citoyenne fait l'analyse suivante : au début du conseil citoyen, le groupe ne se voyait qu'une fois par mois. C'était trop peu pour apprendre à se connaître et porter des projets ensemble au bout de quelques mois. De ce fait, la mise en marche du conseil citoyen a été lente et a provoqué la défection de certains membres.

Dans le cas du conseil citoyen de Malakoff, l'interconnaissance a été longue faute d'espaces de sociabilité en-dehors des réunions. Ainsi, si le renouvellement du conseil citoyen a eu lieu au moment de l'été 2019, ce n'est qu'à la fin du printemps 2020 que les membres du groupe ont commencé à échanger entre eux par mail ou téléphone en-dehors des réunions (alors qu'ils ne sont que 3-4 membres actifs).

La convivialité produit aussi un sentiment d'appartenance qui est valorisant et génère un sentiment de solidarité : « on se serre les coudes, on se bat ensemble pour faire entendre notre voix ». Les rencontres inter-conseils et cafés conseils contribuent à cette sociabilité : beaucoup de conseiller.ère.s citoyen.ne.s rapportent le plaisir de ces rencontres qui fonctionnent bien, avec une dizaine de personnes présentes à chaque fois. Pour certains conseiller.ère.s citoyen.ne.s qui ont pensé à se désengager, cet espace de rencontre inter-conseils est « ce qui vaut le coût » dans l'engagement et parfois « ce qui les retient ».



## Préconisations

- Organiser les moments de convivialité en dehors des réunions à un moment où le groupe ne se connaît pas encore : se retrouver dans un café, organiser un pique-nique ou encore partir en groupe à la visite d'un autre quartier (avec Les Hérons par exemple) ...etc.
- Célébrer les petites victoires : un recueil de paroles réussi, la finalisation d'un flyer, la réalisation d'une action, même petite, sur le quartier...etc., pour ne pas céder au découragement et avoir l'impression que rien ne bouge, que l'on ne sert à rien.
- Intégrer des méthodes de travail collaboratives qui facilitent le partage et la discussion entre les participant.e.s. Cela nécessite un accompagnement plus fort que RésO Villes ait aujourd'hui en mesure de faire uniquement de manière très ponctuelle, avec les moyens humains dédiés.
- Maintenir les rencontres inter-conseils citoyens qui constituent de nouveaux espaces de sociabilité en-dehors de son propre conseil citoyen, des espaces de « respiration ».



## C / Le plaisir de (re)découvrir son quartier et l'action publique

Quand on les questionne sur les raisons de leur engagement, les conseiller.ère.s citoyen.ne.s répondent souvent : la satisfaction d'apprendre, de rencontrer des acteurs, de comprendre les politiques publiques à l'œuvre dans son quartier. De fait, pour pouvoir informer et agir, les conseiller.ère.s citoyen.ne.s sont toujours en demande de mieux comprendre et connaître le fonctionnement du quartier et les politiques publiques.

Le plaisir lié à l'apprentissage de nouvelles choses, favorise l'entrée et le maintien dans l'engagement. Cet apprentissage permanent favorise également l'autonomie du groupe et développe le pouvoir d'agir citoyen.



### Connaître et comprendre : une demande récurrente et essentielle pour les conseils citoyens

Sur le quartier Malakoff, l'une des premières demandes du conseil citoyen a été de disposer d'une étude ou d'une infographie précise sur la situation économique et sociale du quartier. Ils souhaitent également mieux connaître les associations et leurs actions sur le quartier. Sans cette connaissance ils se sentent bloqués, ne se sentent pas légitimes à porter une action.

Parmi ses premières actions, le conseil citoyen Nantes Nord a réalisé un travail important d'acculturation sur le thème du logement

puis sur le thème de la tranquillité publique en rencontrant un grand nombre d'acteurs. Une conseillère citoyenne explique : « Ici, le conseil citoyen ne règle pas un problème mais essaie de comprendre un fonctionnement. Quand le conseil citoyen essaie de régler un problème, il essaie de connaître les interlocuteurs privilégiés vers lesquels se tourner. ».

En septembre 2020, plusieurs conseillères citoyennes se sont regroupées pour constituer un groupe de travail inter-conseil autour de la protection de l'enfance. Leur première préoccupation a été de pouvoir rencontrer les services du Département pour mieux connaître et comprendre les politiques et les procédures liées à la protection de l'enfance.

Si le fait d'avoir des connaissances sur un sujet n'est pas une condition préalable nécessaire à l'engagement, « l'information en revanche est une ressource précieuse pour assurer une participation de qualité. »<sup>1</sup> et un engagement durable. Les conseils citoyens doivent pouvoir continuer à bénéficier de formations sur les sujets qui les intéressent, mais aussi pour acquérir des compétences.

<sup>1</sup> Alice Mazeaud et Julien Talpin, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs », *Sociologie*, vol. 1, no. 3, 2010, pp. 357-374



## Préconisations

- Systématiser une présentation des données du diagnostic lié au Contrat de Ville au conseil citoyen au moment de sa mise en place. Une présentation orale suivie d'un échange sera plus digeste que la lecture du Contrat de Ville en lui-même.
- Continuer à alimenter le site du Contrat de Ville et les pages quartier qui peuvent être également un bon outil d'acculturation pour les conseiller.ère.s citoyen.ne.s qui souhaitent mieux connaître leur quartier.
- Maintenir et prolonger les cafés conseils pour permettre aux conseiller.ère.s citoyen.ne.s d'aller plus loin dans la réflexion et l'action. Ces espaces permettent aux conseiller.ère.s citoyen.ne.s d'échanger et de réfléchir collectivement sur un sujet précis.
- Organiser des visites d'expérimentation, des voyages d'études

## D / Construire un cadre sécurisant et souple pour le fonctionnement du collectif : un incontournable pour la pérennisation des conseils citoyens

« Dans le conseil citoyen, il y a différents caractères, différentes origines, différents niveaux sociaux, et après il faut trouver comment fonctionner ensemble, comment parler à chacun. »<sup>1</sup>

Les prises de parole, les positionnements des uns et des autres sont parfois difficiles à concilier et les conseiller.ère.s citoyen.ne.s ont besoin de fixer des bases stables et solides pour fonctionner ensemble de manière durable.

Or, la définition du cadre pour le fonctionnement collectif est un exercice délicat :

- **Délicat parce qu'il prend du temps** : la construction du cadre nécessite de débattre collectivement, de faire des allers et retours, de faire des ajustements pour aboutir à un fonctionnement stable et pérenne. Beaucoup de conseiller.ère.s citoyen.ne.s (principalement des membres tirés au sort) quittent le groupe au moment de la rédaction de la charte de fonctionnement, jugée trop longue et comme un frein à l'action.
- **Délicat car il doit prendre en compte les sensibilités de chacun.e** : le cadre doit être construit de telle manière qu'il puisse intégrer tout le monde, quels que soient les profils et les motivations.
- **Délicat car il s'agit de mettre en place des « contraintes libératrices »**, pour casser les rapports de dominations implicites et permettre à chacun de prendre sa place, équitablement.
- **Délicat enfin car la loi Lamy laisse une large marge de manœuvre** dans la définition du fonctionnement collectif du conseil citoyen qui choisit lui-même son mode de fonctionnement. Ce qui se veut positif, peut être source de découragement.



### Un cadre pour faciliter et sécuriser l'engagement :

Le cas du conseil citoyen Malakoff : la présence renforcée et active de RésO Villes (organisation, préparation et animation des réunions, mise en relation avec les institutions, accompagnement dans la mise en place des premières actions) a été déterminante dans la constitution et le maintien du groupe. « *Par où commencer ?* » est la question qui est souvent revenue aux lèvres des conseiller.ère.s citoyen.ne.s. En effet, par où commencer ? « *Décider de notre fonctionnement, alors qu'on est que cinq ?* ». « *Recruter de nouveaux membres, alors qu'on ne comprend pas bien nous-même notre rôle ?* » « *Rencontrer les élus ?* » « *Mener une action ?* Oui, mais laquelle ? » « *Est-ce qu'on ne va pas prendre la place d'une association ?* » etc.

Face à ces nombreux questionnements qui peuvent décourager les nouveaux conseils citoyens, la mise en place d'un cadre par un tiers neutre est sécurisant : il permet aux membres du conseil citoyen de prendre leur place au sein du collectif et de se projeter dans leur rôle sans se perdre immédiatement dans des questions de forme.

**Si à terme c'est bien à eux que revient le choix du mode de fonctionnement collectif et des « principes fondateurs », la présence d'un.e animateur.ice pour poser un cadre permet aux conseiller.ère.s citoyen.ne.s de se concentrer tout d'abord sur l'interconnaissance du groupe et sur l'appropriation de leur rôle.**

<sup>1</sup> Rapport « Conseils citoyens de la Gironde. 3 ans après la loi, quels bilans ? Retours d'expériences. »



## Un cadre pour fonctionner ensemble et intégrer tous les profils

Le cas du conseil citoyen Bottière Pin Sec : le conseil citoyen est constitué d'un côté d'habitant.e.s volontaires et d'acteurs locaux issus du Mouvement Grand Place ; de l'autre d'habitant.e.s principalement tiré.e.s au sort. Les motivations de ces deux groupes sont très différentes : tandis que les premiers souhaitent travailler sur le projet de renouvellement urbain, les deuxièmes souhaitent s'investir sur d'autres sujets, tels que la tranquillité publique ou la convivialité. Le conseil citoyen a donc décidé de travailler sous forme de commissions thématiques, indépendantes et autonomes, qui se réunissent ponctuellement en plénière pour rendre compte des travaux des un.e.s et des autres.

Ce choix de fonctionnement a créé des déséquilibres. Les membres volontaires sont des

habitant.e.s et des acteurs locaux qui maîtrisent les codes et les pratiques de l'engagement, parfois même rompus à l'exercice institutionnel. Ils n'ont ainsi aucun mal à s'organiser collectivement et à devenir opérationnels au sein de leur commission. L'exercice est plus délicat pour les membres tirés au sort qui n'ont pas forcément les compétences pour s'auto-organiser en commissions. Les réunions plénières donnent alors lieu à des échanges déséquilibrés, où toute la place est prise par les membres volontaires qui se concentrent uniquement sur le projet de renouvellement urbain. Cela a donné lieu à des défections du côté des habitant.e.s tiré.e.s au sort qui se sentent exclus du collectif citoyen.

Avec le cas de la Bottière, on s'aperçoit que l'organisation en commissions ne constitue pas un cadre suffisant pour faire fonctionner collectivement un groupe, encore moins pour créer une cohésion de groupe.

1



## Préconisations

Mettre à disposition un tiers neutre sur une durée suffisamment longue (6 mois à 1 an, contre deux séances aujourd'hui) pour animer cette phase délicate mais décisive dans la construction du collectif citoyen. L'accompagnateur.ice doit proposer des outils, trouver le juste dosage dans la construction d'un cadre à la fois suffisamment précis - pour qu'il soit sécurisant et permette le bon fonctionnement du groupe - et suffisamment souple - pour que les membres puissent se l'approprier, l'amender et le mettre en débat.

<sup>1</sup> Il faut préciser que le conseil citoyen, particulièrement les membres volontaires, avait demandé à RésO Villes de se retirer, ne souhaitant pas bénéficier de son accompagnement.

## E / Crise sanitaire : fracture numérique et stratégies d'adaptation

La crise sanitaire et le confinement ont rebattu toutes les cartes. La convivialité n'est plus de mise, même en temps de déconfinement. Les actions en cours portées par les conseiller.ère.s citoyen.ne.s sont mises à l'arrêt, reporté.e.s voire annulé.e.s, générant un sentiment d'impuissance et d'inutilité. A cela s'ajoute la fracture numérique qui concerne un nombre important de conseiller.ère.s citoyen.ne.s : la visio-conférence est loin d'être une évidence et beaucoup se sont senti.e.s démuni.e.s. Dans ce contexte, la notion de collectif bat de l'aile : comment maintenir une dynamique collective quand on ne peut plus se voir ni même porter des actions ?

Avec l'arrivée du confinement, RésO Villes a adapté sa stratégie d'accompagnement avec :

- Un contact téléphone régulier avec les conseiller.ère.s citoyen.ne.s pour garder le lien et les inciter à poursuivre leurs réunions même en visio-conférence
- La mise à disposition d'un compte Zoom et un accompagnement renforcé pour son utilisation (soutien technique par téléphone, tutos écrits puis tutos vidéos)
- Le maintien d'une dynamique collective à travers l'organisation d'une réunion inter-conseils en visio-conférence tous les 15 jours
- L'envoi d'une newsletter hebdomadaire centralisant toutes les informations liées aux confinement (mesures mises en place par les Villes, initiatives solidaires, ressources pour bien vivre le confinement...etc.).



Le 1<sup>er</sup> confinement a particulièrement porté un coup au conseil citoyen Malakoff tout juste constitué de 5 personnes actives. La crise sanitaire a eu un impact sur les parcours de vie et deux personnes se sont retirées (dont une temporairement) du groupe.

Mais si le confinement met en difficulté le fonctionnement et la stabilité (déjà fragile) des conseils citoyens, des points positifs sont à souligner. Ainsi, si le conseil citoyen de Rezé Château Mahaudières a complètement suspendu son activité pendant le 1<sup>er</sup> confinement, l'accompagnement renforcé de RésO Villes pour l'utilisation de la visio-conférence a porté ses fruits : le conseil citoyen a pu poursuivre

son activité pendant le 2<sup>ème</sup> confinement. Il en est de même pour le conseil citoyen Malakoff dont les membres ont eu le temps d'apprendre à se connaître entre les deux confinements. Ce conseil citoyen voit dans la visio-conférence l'opportunité d'inviter de nouveaux/nouvelles habitant.e.s aux plénières (ce qui n'était pas possible dans les réunions en présentiel où le nombre de participant.e.s était fortement limité). Nous verrons également dans la suite de ce rapport que la crise sanitaire a été l'opportunité pour certains conseils citoyens de s'intégrer dans l'écosystème local de leur quartier.

# 2

## Place des conseils citoyens dans l'écosystème et interdépendance



En ce qui concerne les conseils citoyens, on a tendance à confondre, à tort, l'indépendance et l'autonomie. S'il apparaît essentiel que les conseils citoyens soient des collectifs autonomes, libres dans leur fonctionnement et dans les sujets qu'ils traitent, ils ne peuvent pas fonctionner en étant hors-sol. Au contraire, leur légitimité se construit à travers l'interdépendance, à travers les relations qu'ils créent avec leur écosystème (habitant.e.s, associations, commerçant.e.s...) mais aussi à travers la coopération des institutions.

Ici nous ferons un état des lieux de cette interdépendance et présenterons des leviers pour favoriser l'intégration des conseils citoyens dans leur écosystème et dans les instances institutionnelles.



### A / Une méconnaissance du quartier et de ses habitant.e.s

Quand on demande aux conseils citoyens leurs besoins pour leur proposer une offre de formation adéquate, une réponse revient souvent : apprendre à mieux connaître le quartier. En effet, si les conseils citoyens sont constitués en partie d'habitant.e.s du quartier, ils n'en connaissent qu'un aspect à travers leurs propres regards, leurs propres usages. Ainsi lorsqu'ils doivent se mettre au travail, les conseils citoyens sont très demandeurs « d'annuaire » des associations et des acteurs locaux, ou encore d'études statistiques qui présentent la population et les problématiques du quartier.



#### La nécessité de bien connaître le quartier pour comprendre et agir

En 2019/2020, le conseil citoyen du Grand Bellevue a sollicité les volontaires de RésO Villes pour réaliser un répertoire des associations, écoles et commerces. Le conseil citoyen Nantes Nord a également envisagé la réalisation d'un annuaire des associations.

*« Je ne comprends pas comment je peux être légitime à parler des problèmes du quartier si je ne connais pas moi-même la situation économique et sociale de mon quartier ? (...) Il nous faudrait des statistiques, des enquêtes, qui nous permettraient de mieux comprendre. »*

(Parole d'un conseiller citoyen de Malakoff)

De fait, les conseils citoyens sont majoritairement constitués de femmes et d'hommes blancs de plus de 50 ans, souvent à la retraite. Ces collectifs ne sont pas représentatifs de leur quartier : les jeunes sont absents, les personnes non-blanches sont minoritaires, les mères de famille dont les enfants sont encore à la maison sont très peu présentes...etc.

Nous faisons l'hypothèse que la représentativité et la diversité dans les conseils citoyens n'est pas forcément un objectif à poursuivre à tout prix. D'une part parce qu'un collectif ne pourra jamais être vraiment représentatif de tout un quartier (voire de plusieurs quartiers pour certains conseils citoyens). D'autre part parce qu'à mettre tous les efforts dans la mobilisation de personnes dites « représentatives » on risque de laisser de côté un aspect essentiel : la construction et la pérennisation du collectif.

Nous ne disons pas qu'il ne faille pas travailler à plus de diversité au sein du groupe. Nous proposons cependant de passer par une première étape qui est celle de **développer les compétences des conseils citoyens à aller recueillir la parole, à aller vers les habitant.e.s dans leur diversité pour prendre le pouls du terrain.**

C'est en ayant la capacité à rendre compte des problématiques rencontrées par les habitant.e.s que les conseils citoyens construiront leur légitimité, aussi bien auprès des acteurs locaux que des habitant.e.s eux-mêmes.



### **Lien avec les habitant.e.s : un défi encore à relever**

Les conseils citoyens considèrent le lien avec les habitant.e.s comme l'une de leurs principales difficultés. C'est une réflexion qui revient souvent lors des échanges :

« Moi ça me gêne qu'on dise qu'on représente les habitant.e.s, parce-que ce n'est pas le cas, on n'est pas du tout représentatifs ».

« Ce n'est pas facile parce qu'on est peu nombreux, on peut vite s'épuiser... (...) moi je me sens pas très à l'aise d'aller parler aux gens dans la rue ».

« On participe à des événements sur le quartier, mais les gens quand ils nous voient, ils ne nous identifient pas forcément comme conseils citoyens, mais comme une énième association ».

(Paroles de conseiller.ère.s citoyen.ne.s)



## Préconisations

### **Proposer aux conseils citoyens des sessions d'acculturation de leur quartier avec, par exemple :**

- Une réunion de présentation statistique du quartier avec le COMPAS et Nantes Métropole
- Des ateliers de rencontre avec les associations
- Participation à des diagnostics en déambulation dans le quartier, dans le cadre des démarches de gestion urbaine et sociale de proximité.

### **Accompagner les conseils citoyens dans leurs missions de recueil de la parole des habitant.e.s :**

- Faciliter la mise en place de permanence pour accueillir les habitant.e.s avec la mise à disposition d'un local ou d'un kiosque mobile.
- Réaliser des enquêtes flash sur des sujets de quotidienneté (les aires de jeux, circulation piétonne, les accès équipements, la citoyenneté, etc.)
- Permettre aux conseils citoyens de solliciter un tirage au sort d'habitant.e.s du quartier pour travailler sur une thématique précise (thématique définie par le conseil citoyen).
- Former les membres du conseil citoyen à l'utilisation d'outils pour recueillir la parole habitante : enquête, porteur de paroles dans l'espace public, organisation de débats...etc.
- Mettre des volontaires en service civique (eux-mêmes formés) à disposition sur le terrain pour accompagner cette mission de recueil de la parole habitante.

# B / Vers une reconnaissance des conseils citoyens par les institutions et acteurs locaux

## Au début des conseils citoyens

Comme souligné dans le premier bilan en 2018, les conseils citoyens sont des « OVNIS » dans le paysage d'un quartier. Ils souffrent d'une contradiction dès leur création : il s'agit d'une instance qui est censée être ascendante mais qui est imposée par la loi. Elle est censée occuper une place dans le quartier aux côtés des représentants de la Ville et des associations alors qu'elle n'est ni élue, ni reconnue pour des actions qu'elle aurait pu mener.

Aussi la coopération entre les conseils citoyens et les relais institutionnels dans les quartiers ne s'est pas faite naturellement. Dans un souci d'influencer le moins possible cette nouvelle instance démocratique, les équipes de la Politique de la Ville ont souvent gardé leur distance et se sont appuyées sur RésO Villes pour le suivi des conseils citoyens. En outre, cette coopération était d'autant moins naturelle que les conseils citoyens ont une temporalité propre en décalage avec celles des institutions.

Il en est de même pour les associations. Dans un contexte de tensions économiques fortes pour ces dernières, l'arrivée des conseils citoyens ont pu susciter des interrogations, voire de la méfiance. Les associations s'inscrivent dans la logique d'appel à projet imposée par les institutions pour pouvoir mener leurs actions : là encore, les conseils citoyens sont dans un rythme plus lent, plus décalé. En outre, il existe déjà dans les quartiers de la métropole nantaise une multiplicité d'offres culturelles, sociales et de loisirs à destinations des habitant.e.s et de la part des associations. Dans ce paysage d'acteurs parfois saturé, il est difficile pour les conseils citoyens de se faire leur place et de se faire reconnaître auprès de ces mêmes acteurs.



### Une articulation difficile avec les associations

De même que le lien avec les habitant.e.s, la difficulté de travailler avec les associations revient régulièrement dans les propos de certains conseils citoyens :

« Au début on était un peu considérés comme des intrus qui allaient marcher sur les plates-bandes des associations... alors que justement nous on ne veut pas prendre leur place (...) Au

*contraire, on voudrait proposer des idées pour le quartier qui puissent ensuite être reprises par les associations ».*

*« Ça reste difficile pour nous de travailler avec les associations du quartier, parce qu'en fait elles ont déjà leurs projets, elles sont déjà dans leurs trucs (...) et nous du coup on peut rien proposer avec elles. ».*

(Paroles de conseiller.ère.s citoyen.ne.s)

Cependant chaque quartier a ses spécificités et l'articulation des conseils citoyens avec leur écosystème ne s'est pas faite de la même manière d'un territoire à l'autre. Sur le quartier Bottière Pin Sec par exemple, ce sont des acteurs locaux (associations et professionnels) qui ont porté la mise en place du conseil citoyen. De même sur le quartier Château Mahaudières, à Rezé, le conseil citoyen est en lien étroit avec le Centre socioculturel Château qui est un acteur important et reconnu sur le territoire.



### Une reconnaissance progressivement acquise

Entre 2017 et 2020 la situation a évolué : si la reconnaissance des conseils citoyens par les habitant.e.s reste un défi à relever, ils sont aujourd'hui clairement identifiés par les relais institutionnels ainsi que par les associations financées par le Contrat de Ville. Cette reconnaissance s'est progressivement construite par le biais de prises de contact répétées, l'échange d'informations voire la création de partenariat pour des actions ponctuelles. Les relais institutionnels - que sont les équipes de quartiers (pour Nantes) et les équipes municipales en charge de la Politique de la Ville - jouent un rôle important dans la reconnaissance des conseils citoyens. **C'est en les sollicitant, en les informant et en les impliquant dans les processus locaux de décisions que ces relais institutionnels contribuent à construire la légitimité du conseil citoyen.**

La reconnaissance des conseils citoyens par les autres acteurs locaux participe également à construire leur légitimité et à se positionner comme des relais auprès des habitant.e.s. Les acteurs locaux comme les bailleurs sociaux, le commissariat ou encore les associations sont reconnus par les habitant.e.s car leur fonction est clairement identifiée. En coopérant avec les conseils citoyens, ces derniers peuvent apparaître comme des acteurs sérieux auprès des habitant.e.s du quartier.



#### Sur Nantes Nord, le conseil citoyen en relais des bailleurs sociaux

Sur le quartier Nantes Nord, le conseil citoyen a souhaité pouvoir répondre aux questionnements des habitant.e.s sur leur logement. Ainsi, suite à plusieurs demandes d'habitant.e.s autour de la problématique du cadre de vie, le conseil citoyen a organisé une rencontre avec les trois bailleurs sociaux. Pendant 45 minutes, les bailleurs ont expliqué leurs actions sur le quartier et ont répondu aux questions du conseil citoyen. Suite à cette rencontre, le conseil citoyen a conservé les contacts des professionnels qui peuvent

être interpellés pour les mettre à disposition des habitant.es.

*« Toutes ces informations permettent aux habitant.e.s de comprendre le fonctionnement des bailleurs. Ça ne veut pas dire que ça rend les choses plus faciles (...) mais le fait de comprendre le fonctionnement je pense que ça permet de réduire les tensions. »*

*« D'une manière générale le conseil citoyen reçoit les informations des acteurs publics et associatifs et assure, autant que possible, le relais auprès des habitant.e.s. »*

(Paroles de conseiller.ère.s citoyen.ne.s de Nantes Nord)

Au-delà de la légitimité qu'elle produit, la coopération avec les acteurs locaux contribue à **renforcer la force de frappe des conseils citoyens**. En étant hors sol, les conseils citoyens peuvent difficilement avoir un impact sur le quartier. C'est en travaillant avec les relais institutionnels et les acteurs locaux que les conseils citoyens pourront à la fois mieux connaître les enjeux du quartier et porter des actions efficaces sans s'épuiser à se faire entendre.



#### « La propreté, c'est l'affaire de tous ! »

La commission cadre de vie du Conseil citoyen Bellevue a décidé de prendre à bras le corps la question des déchets dans l'espace public, non pas tout seul en organisant ponctuellement des sessions de ramassage des déchets, mais en associant au maximum les acteurs locaux concernés par la problématique. La rencontre organisée par le conseil citoyen le 21 novembre avec les acteurs en lien avec le sujet (pôles de proximité, brigade verte, bailleurs sociaux) donne une dimension collective à la problématique et

permet de construire des solutions avec plus d'impact. Ainsi, si la problématique est loin d'être résolue, le conseil citoyen a constaté une diminution des encombrants dans l'espace public.

Sur le quartier de Sillon de Bretagne, la question de la propreté a elle aussi été portée collectivement. Ainsi le conseil citoyen a réalisé une campagne de sensibilisation sur le déchet et son impact avec le soutien du centre socioculturel, le bailleur social ainsi que les médiateurs du quartier.

## 2 / Place, Écosystème et interdépendance

**L'interdépendance entre les conseils citoyens et leur écosystème fonctionne dans les deux sens et doit être envisagée comme telle.** Les conseils citoyens constituent, aussi bien pour les relais institutionnels que pour les associations, **une opportunité d'avoir une veille sur les quartiers qui passent par un autre regard : celui d'expert.e.s d'usages qui vivent le quartier au quotidien.** En renforçant par ailleurs la capacité des conseils citoyens à recueillir la parole habitante, ils deviennent des alliés précieux pour mesurer la pertinence des politiques publiques, les ajuster ou même les repenser complètement.

Si les conseils citoyens sont parvenus à se faire identifier et reconnaître par les acteurs locaux, leur intégration au sein de l'écosystème de leur quartier n'est pas encore évidente. La coopération avec les associations du quartier reste souvent à la marge et les conseils citoyens ont le sentiment de rester « à côté » des véritables espaces de décision. Ainsi ils n'ont pas ou peu de visibilité sur les appels à projets qui concernent leur quartier, ni dans leurs rédactions, ni dans le choix des projets sélectionnés.



### Préconisations

- Organiser des temps permettant le passage d'information et de coordination entre les équipes politique de la ville et les conseils citoyens.
- Par exemple, créer les conditions de rencontres et d'échanges entre les associations financées par le Contrat de Ville et le conseil citoyen du quartier sur lesquelles elles agissent.
- Impliquer les conseils citoyens dans la rédaction des appels à projet et dans la sélection des projets financés ou autres fonds participatifs des villes (exemple à Nantes, le bureau des projets).
- S'autoriser du côté des institutions à investir les conseils citoyens de sujets sur lesquels leur regard, leur expertise est attendu, sur les bases d'un échange ou d'une saisine. Les conseils citoyens seraient libres de se saisir de la proposition et libre de le traiter comme ils le souhaitent.

### C / Quelle implication des conseils citoyens dans les instances du Contrat de Ville ?

L'arrivée des conseils citoyens sur les territoires de la métropole a indéniablement bousculé les habitudes institutionnelles puisque la loi de 2014, renforcée par le décret de 2017, donne une place à part entière dans la mécanique territoriale de la Politique de la Ville. Ainsi, ils ne sont pas limités à une simple consultation mais bien à de la participation, de la co-construction voire de la co-décision.

La mise en place de la loi et le déploiement des conseils citoyens sur la métropole a créé une forme de décalage originel puisque les Contrats de Ville étaient signés avant la mise en mouvement des premiers conseils citoyen.

Ce que nous avons pu observer depuis 2017 sur la métropole nantaise c'est que les conseils citoyens ont bousculé les instances, ils ont engagé les institutions à faire de ces comités de pilotage des espaces de débats, à repenser les formats et bouger quelques certitudes et habitudes. Ces premières étapes ont été nécessaires, essentielles à la compréhension des enjeux de chacun.e.

Il n'en demeure pas moins que le décalage de contraintes entre la réalité des conseiller.ère.s citoyen.ne.s, et les pratiques institutionnelles est important.

Décalage dû au format des comités de pilotage qui ne permettent pas aux conseils citoyens d'être véritablement dans la co-construction ou la co-décision : non-maîtrise du langage institutionnel et inhibition lors des prises de paroles.

Décalage en termes de temporalité : les ordres du jour aux instances institutionnelles sont envoyés trop tard pour que les conseils citoyens puissent avoir le temps de les étudier, d'amener de la réflexion collective et de construire une parole commune. A cela s'ajoute la vie de famille et l'activité professionnelle qui rend difficile la participation de certain.e.s conseiller.ère.s citoyen.ne.s aux réunions en journée.



## Préconisations

La deuxième étape pour les conseils citoyens sera donc l'adaptation du fonctionnement institutionnel pour une évaluation et une co-construction effective.

- Cette adaptation passera par le choix que feront les institutions de mettre en lumière les instances les plus opportunes pour que les conseils citoyens puissent exercer leur pouvoir. Dans cette perspective, certains conseils citoyens regrettent la suspension des groupes de travail thématiques qui étaient pour eux l'opportunité de s'exprimer et de travailler sur une thématique précise en lien avec d'autres acteurs de la Politique de la Ville.
- Cette adaptation passera également par la mise en place d'une formation systématique des conseiller.ère.s citoyen.ne.s à la Politique de la Ville et d'une manière générale à la mise en place de formations dites de capacité.
- Enfin, l'intégration effective des conseils citoyens comme véritables partenaires du Contrat de Ville passera par le renforcement et l'animation d'une dynamique métropolitaine qui sera en capacité de travailler et de se positionner sur des sujets forts. Ainsi, si les conseils citoyens n'ont pas pu contribuer à l'élaboration du Contrat de Ville, il apparaît nécessaire de les impliquer dans l'évaluation de celui-ci pour avoir un véritable croisement des regards et une pertinence dans la compréhension de ses effets.

# D / Crise sanitaire : quelle place des conseils citoyens dans la gestion de la crise et de ses conséquences ?

## À l'échelle du quartier

La crise sanitaire est venue bousculer la manière de faire de la politique publique. L'urgence de la crise alimentaire exacerbée avec le confinement a obligé les institutions à « griller » les étapes et à travailler en lien direct avec les associations de quartiers pour répondre aux besoins des habitant.e.s. De nouvelles coopérations ont vu le jour, associations, citoyen.ne.s et équipes municipales se sont coordonnées directement sur le terrain pour répondre aux besoins urgents.

Dans ce contexte, certains conseils citoyens se sont pleinement intégrés dans ces dynamiques de quartier et ont su trouver leur place aux côtés des acteurs locaux. En faisant tomber les barrières qui séparent l'institution/les associations/les habitant.e.s, la crise sanitaire a été l'opportunité pour des conseils citoyens de prendre leur place et d'affirmer leur rôle dans le paysage local.



### La distribution alimentaire comme lieu de nouvelles coopérations

Sur les quartiers Dervallières et Bottière Pin Sec, les membres du conseil citoyen ont participé à l'organisation et à la mise en œuvre des distributions alimentaires aux côtés des associations et des équipes de quartier. Sur les Dervallières, cette nouvelle coopération se poursuit à travers un groupe de travail « alimentaire et solidaire » sur le quartier.

Sur le quartier Grand Bellevue, le conseil citoyen s'est impliqué dans l'organisation et la mise en œuvre de la distribution alimentaire qui s'est progressivement transformé en MAB (marché alimentaire de Bellevue). Le souhait de ses organisateurs est de rendre les habitant.e.s bénéficiaires (ou non) acteurs dans la distribution alimentaire. Ici le conseil citoyen a un rôle à jouer dans le lien avec les habitant.e.s du quartier et dans l'accompagnement de ces derniers pour qu'ils participent, même ponctuellement, à la distribution.

## À l'échelle métropolitaine

À l'échelle métropolitaine en revanche, la crise sanitaire a freiné l'intégration et l'implication des conseils citoyens dans la gouvernance.

Tout d'abord, l'année 2020 s'est écoulée sans qu'il n'y ait pu avoir de comité de pilotage du Contrat de Ville. Celui-ci sera finalement fixé au début du mois de décembre mais en visio-conférence excluant de facto un grand nombre de conseiller.ère.s citoyen.ne.s concernés par la fracture numérique. Par ailleurs, la crise sanitaire a été particulièrement éprouvante pour les associations qui se sont retrouvées dans une réelle difficulté économique. Aussi, plus à l'aise dans la prise de parole et dans la visio-conférence, les associations prennent beaucoup de place lors des comités techniques, laissant peu de possibilités aux conseils citoyens pour s'exprimer et contribuer à la prise de décision.

## 2 / Place, Écosystème et interdépendance

Paradoxalement, si les instances de gouvernance ont été un temps suspendu avec la crise sanitaire, le deuxième confinement, démarré le 30 octobre 2020, a donné lieu à une sur-sollicitation des conseils citoyens de la part des institutions, soucieuses d'intégrer les conseiller.ère.s citoyen.ne.s dans les différents espaces de réflexion et de concertation. Ainsi les conseiller.ère.s citoyen.ne.s se sont vus conviés à une rencontre avec les nouveaux.elles élu.e.s Politique de la Ville, aux rencontres organisées avec l'élu en charge de la Politique de la Ville à Nantes, aux rencontres organisées par l'ANRU sur la revue des projets de renouvellement urbain, au comité de pilotage du Contrat de Ville...etc.

La succession de ces rencontres, qui plus est en visio-conférence, ne permet pas aux conseils citoyens de s'organiser collectivement pour se consulter, réfléchir aux problématiques traitées et répartir leur présence dans les différents espaces.



### Préconisations

- Articuler la temporalité des institutions avec celles des conseils citoyens en proposant un calendrier des instances de gouvernance à l'avance et en transmettant l'ordre du jour un mois à l'avance pour que les conseils citoyens aient le temps de se l'approprier.
- Favoriser les rencontres dites « exclusives » pour favoriser la prise de parole et la prise de position des conseils citoyens (rencontre exclusivement entre les conseils citoyens et les élu.e.s ou encore rencontre exclusivement entre les conseils citoyens et le comité inter-associatif...etc.).



# quel accompagnement proposer à partir de 2021 ?

## A / Renforcer l'accompagnement des conseils citoyens par un tiers neutre...

De 2017 à 2020, les conseils citoyens ont doublé sur la métropole nantaise, passant de 4 à 8 conseils citoyens actifs<sup>1</sup>. Pendant ces trois années, les conseils citoyens ont pris progressivement leur place dans le paysage local, ont été identifiés par les institutions et les acteurs locaux, ont porté diverses actions sur leurs quartiers. Leur structuration en collectif n'est cependant jamais terminée : elle fait l'objet d'ajustements réguliers, d'allers et venues de nouveaux membres et connaît des périodes d'essoufflement et de remise en question.

En 2017, dans un contexte où les notions d'indépendance et d'autonomie étaient primordiales aux yeux des conseils citoyens, la mise à disposition d'une accompagnatrice tiers et neutre a été déterminante pour l'émergence et la mise en dynamique de ces collectifs. Elle n'est pour autant aujourd'hui plus suffisante. L'augmentation du nombre de conseils citoyens et les perspectives de développement et/ ou renouvellement sur certains quartiers (notamment Plaisance) réduisent progressivement la mission du tiers neutre sur du soutien logistique et de la formation, ce qui est insuffisant pour assurer la pérennité de ces instances.

Au regard des préconisations évoquées tout au long de ce rapport, il ressort que pour conforter la vitalité des conseils citoyens et leur place dans le paysage local, l'accompagnement des conseils citoyens **par un tiers neutre doit être renforcé sur les missions décrites ci-dessous. Cela implique une augmentation des moyens humains dédiés, pouvant aller jusqu'à un poste à temps plein de chargé de mission.**

<sup>1</sup> Le conseil citoyen du quartier Plaisance sur la Ville d'Orvault a pris fin en 2019.

- Accompagner la structuration et la mobilisation du collectif conseil citoyen sur une période longue, six mois à un an (construction du cadre pour le fonctionnement du collectif, montée en compétences des conseiller.ère.s citoyen.ne.s pour l'animation d'un collectif, soutiens logistiques...etc.).
- Soutenir la capacité d'action des conseils citoyens : soutien aux projets et à l'appropriation des projets par les membres du collectif.
- Soutenir et renforcer la dynamique métropolitaine (cafés-conseils, inter-conseils, préparation aux instances de gouvernance, accompagnement du processus d'évaluation du Contrat de Ville)
- Accompagner la formation, l'acculturation et l'échange de bonnes pratiques des conseils citoyens (sessions de formations, visites de terrain, création/diffusion de supports ressources, contributions au Site du Contrat de Ville...etc.)
- Créer les conditions de convivialité et de travail collaboratif
- Accompagner les conseils citoyens dans le renforcement de leur lien aux habitant.e.s et acteurs du quartier et leur capacité à capitaliser de l'expertise d'usage (kiosque citoyen, réalisations d'événements, la réalisation d'enquêtes flash pour rendre compte des réalités des habitant.e.s et du quartier sur un sujet donné...)

## B / ...tout en affirmant la place des institutions dans le processus d'intégration des conseils citoyens



C'est l'un des points déterminants fléché dans ce rapport : la légitimité des conseils citoyens se construit à travers la place que les institutions leur donnent. L'intégration des conseils citoyens dans le paysage local et dans la fabrique de la Politique de la Ville n'est possible que s'ils sont sollicités, informés et impliqués régulièrement dans les processus locaux de décisions par les institutions. La construction du rôle des conseils citoyens se joue dans les interactions qu'ils peuvent entretenir avec leur écosystème local, formel et informel, au premier rang desquelles les institutions.

Dans cette perspective, il nous apparaît essentiel que l'accompagnement des conseils citoyens par un tiers neutre soit articulé avec une affirmation de la place des institutions auprès de ces collectifs, à travers plusieurs modes d'actions :

- Confirmer politiquement la place et le rôle des conseils citoyens dans les quartiers et dans la Politique de la Ville ; expliciter les attentes des institutions vis-à-vis de ces instances.
- Soutenir la capacité des conseils citoyens à porter des actions (augmentation du budget, investissement d'un local...).
- Faciliter le processus d'engagement des habitant.e.s en permettant aux conseils citoyens de faire un appel à volontaire/un tirage au sort sur leurs thématiques de travail d'une part, en valorisant l'implication des conseiller.ère.s citoyen.ne.s à travers des actes de reconnaissance d'autre part.
- Accompagner les conseils citoyens dans la compréhension de leur quartier et des politiques publiques à l'œuvre (systématiser le passage d'information entre les équipes politiques de la Ville et les CC, organiser des rencontres avec les associations et autres acteurs du quartier, présenter les données statistiques par le COMPAS...etc.).
- Impliquer les conseils citoyens dans les réflexions des équipes Politique de la Ville en s'autorisant à les investir de sujets sur lesquels leur expertise est attendue, sur les bases d'un échange, d'une saisine ou encore d'un diagnostic partagé.
- Impliquer les conseils citoyens dans la rédaction des appels à projet et dans la sélection des projets financés ou autres fonds participatifs des villes (exemple à Nantes, le bureau des projets).
- Favoriser la place des conseils citoyens dans les instances de gouvernance en veillant à articuler la temporalité des conseils citoyens avec celle des institutions (transmettre un calendrier des réunions par exemple) et en permettant des rencontres dites « exclusives » avec les conseils citoyens pour favoriser la prise de parole de ces derniers.

Depuis 2015, les conseils citoyens ont progressivement construit leur place dans les territoires de la métropole, en interpellant les relais institutionnels et en démontrant leur capacité à réfléchir et à agir sur une problématique donnée à travers leur expertise d'usage et du quotidien. Désormais, le nouveau cap à franchir d'ici la fin du Contrat de Ville est de renforcer la place des conseils citoyens dans la gouvernance, dans le paysage local et dans le lien avec les habitant.e.s des quartiers.

### Conseil citoyen | des Dervallières



Création :  
avril 2018

#### Mode de fonctionnement :

Les membres sont très actifs sur le quartier à travers les projets qu'ils portent. Peu de réunions plénières car ils se croisent souvent sur le quartier du fait de leur activité.

La philosophie du groupe : l'action. Le conseil citoyen est considéré comme un espace pour porter des projets tout en ayant une reconnaissance institutionnelle, il doit être vu comme une opportunité pour toute personne qui souhaite passer à l'action, porter un projet dans le quartier.

#### Thématiques de travail :

- La propreté de l'espace public : une exposition photo, une enquête auprès des habitant.e.s dans les immeubles, rencontre avec les acteurs du quartier (institutions, bailleurs)
- L'aide alimentaire : Participation au MAB (Marché alternatif de Bellevue)
- La jeunesse, en lien avec la conférence permanente.

#### Objectifs du conseil citoyen :

Mobiliser de nouvelles personnes.

#### Composition sur l'arrêté préfectoral :

15 membres habitant.e.s et 2 acteurs locaux (Les petits débrouillards et le dernier spectateur).

#### Renouvellement :

aucun

#### Composition actuelle :

- 2 à 4 membres actifs\*, les acteurs locaux ne sont plus représentés
- Un membre tiré au sort, trois volontaires
- Deux femmes, deux hommes
- Tranche d'âge : entre 40 et 70 ans

\* L'engagement n'est pas linéaire, avec une implication plus ou moins forte tout au long de l'année

### Conseil citoyen | Grand Bellevue



Création :  
juillet 2018

#### Mode de fonctionnement :

Le conseil citoyen s'organise en deux instances.

#### Les réunions plénières :

pour parler des problèmes de fonds du quartier, repérer les besoins et les faire remonter auprès des interlocuteurs des villes concernées, et au sein des différentes structures de concertation auxquelles le conseil citoyen est présent. La particularité et la complexité pour ce conseil est d'être sur deux communes de Nantes et Saint Herblain (avec au sein du conseil citoyen beaucoup plus de nantais.e.s que d'herblinois.e.s).

#### La commission Cadre de vie :

pour expérimenter avec les habitant.e.s mais aussi les services de la Ville, de la Métropole et des bailleurs des actions concrètes autour de la propreté.

#### Thématiques de travail :

- La propreté de l'espace public : une exposition photo, une enquête auprès des habitant.e.s dans les immeubles, rencontre avec les acteurs du quartier (institutions, bailleurs)
- L'aide alimentaire : Participation au MAB (Marché alternatif de Bellevue)
- La jeunesse, en lien avec la conférence permanente.

#### Objectifs du conseil citoyen :

- Poursuivre ses actions en faveur de la propreté dans l'espace public en travaillant avec de nouveaux acteurs (écoles, commerçants) ;
- Mobiliser de nouveaux membres pour s'engager dans le conseil citoyen
- Recueillir et faire remonter la parole et les besoins des habitant.e.s

#### Composition sur l'arrêté préfectoral :

16 habitant.e.s et 3 acteurs locaux (La Lune Rousse, La Malle créative, la CSF).

#### Renouvellement :

aucun

#### Composition actuelle :

- 12 personnes, dont les acteurs locaux
- Uniquement des personnes volontaires
- Environ 5 hommes et 7 femmes \*
- Tranche d'âge : principalement entre 50 et 75 ans

\* « Environ » car il y a des allers et venus dans le groupe, avec des engagements irréguliers



## Conseil citoyen | Rezé / Château Mahaudières



Création :  
novembre 2015

### Mode de fonctionnement :

Association collégiale pour avoir la possibilité de déposer des projets dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Ville et de toucher des subventions publiques. Il n'y a pas de président.e ni de secrétaire, seulement une trésorière. Le conseil citoyen se réunit en plénière une fois par mois et de façon intermédiaire en travaillant les actions en commissions.

### Thématiques de travail :

- La rénovation urbaine : le conseil citoyen souhaitait proposer des actions culturelles sur le quartier pour accompagner les habitant.e.s, amener à réfléchir autour du projet de rénovation urbaine. Il a lancé un appel à projet pour travailler avec des professionnel.le.s sur ce sujet : c'est la compagnie « La Famille Cartophille » qui a été retenue. De 2017 à 2019, le conseil citoyen en partenariat avec la Famille Cartophille a proposé des actions culturelles qui ont abouti à la création d'un spectacle, « Les Enfants de la Tempête ». En parallèle, le conseil citoyen a porté une action de création d'une carte subjective du quartier, en lien avec les habitant.e.s.
- Vide grenier : tous les ans, le conseil citoyen s'implique dans l'organisation d'un vide-grenier sur le quartier.

### Objectifs du conseil citoyen :

- Déployer des actions d'agriculture urbaine en 2020/2021.
- Poursuivre et développer de nouvelles actions pour pouvoir être plus proches des habitant.e.s, recueillir leurs paroles et leurs besoins (Vide grenier, collecte de déchets, projet de végétaliser le quartier, actions de culture en ville...etc.).

### Composition sur l'arrêté préfectoral :

(février 2018) : 20 habitant.e.s et 8 représentants d'acteurs locaux (amicale laïque Château Sud, centre socioculturel Rezé Château, association de parents d'élève de l'école Pauline Rolland, CSF).

### Renforcement :

un premier en décembre 2017 et un deuxième en décembre 2019 (en attente de l'arrêté préfectoral)

### Composition actuelle :

- Sept membres actifs dont les acteurs locaux CSC Rezé Château et la CSF : 2 membres tirés au sort et 5 volontaires ; 6 femmes et 1 homme
- Cinq membres moins impliqués : 4 membres tirés au sort et 1 volontaire ; 2 femmes et 3 hommes
- Tranche d'âge : principalement entre 50 et 70 ans

## Conseil citoyen | Sillon de Bretagne



Création :  
mai 2016

### Mode de fonctionnement :

Jusqu'en septembre 2020, une réunion plénière mensuelle. Depuis, le conseil citoyen a fait le choix de ne se réunir que ponctuellement (pour valider/porter un projet par exemple).

### Thématiques de travail :

- Circulation dans l'espace public : mise en place d'une barrière permettant de réguler le nombre de voitures qui passent et qui se garent.
- La propreté dans l'espace public : campagne de sensibilisation sur le déchet et son impact dans le quartier en collaboration avec Harmonie Habitat, le centre socioculturel ainsi que la Ville. Par ailleurs, mise en place d'un compost collectif au pied du bâtiment et animé tous les samedis par un membre du conseil citoyen.
- Souhait d'organiser une projection de film en plein air (stoppé par la crise sanitaire)

### Objectifs du conseil citoyen :

Relancer une dynamique collective sur le quartier, en rencontrant et en créant des liens avec de nouveaux acteurs (l'association des parents d'élèves notamment). Le QPV Sillon de Bretagne correspond à un immeuble (que l'on pourrait comparer à un village) ce qui ne facilite pas la mobilisation de nouvelles personnes.

### Composition sur l'arrêté préfectoral :

7 habitant.e.s et 4 acteurs locaux (l'Ouvre-Boîte, école primaire Nelson Mandela, Saint-Herblain Olympique Club, association Yeteresi).

### Renforcement :

en décembre 2018 avec un nouveau tirage au sort. Cependant il n'a pas permis de recréer un collectif, il n'a donc pas donné lieu à un arrêté préfectoral.

### Composition actuelle :

- 3 personnes actives : 2 membres tirés au sort et une volontaire – 2 hommes et 1 femme
- 2 personnes en contact : 2 membres tirés au sort – 1 homme et 1 femme
- Les acteurs locaux ne sont plus représentés

## 3 / Portraits des conseils citoyens

### Conseil citoyen | Malakoff

#### Mode de fonctionnement :

Les membres du conseil citoyen Malakoff se réunissent en réunion plénière une fois par mois. Accompagnés par RésO Villes pour l'animation de ces réunions jusqu'en octobre 2020, le conseil citoyen prend de plus en plus d'autonomie.

#### Thématiques de travail :

Même si, avec la crise sanitaire, le conseil citoyen n'a pas pu encore porter d'action concrète, des thématiques se dégagent.

- La sécurité et la tranquillité publique
- L'éducation des enfants : le conseil citoyen soutient l'association des parents d'élèves Ange Guépin sur le projet de rénovation de l'école.

#### Objectifs du conseil citoyen :

Après une première prise de contact avec leurs différents interlocuteurs (équipe de quartier, déléguée du préfet, élue référente du quartier), le conseil citoyen concentre ses efforts pour mieux connaître le quartier, les politiques publiques qui le concernent mais aussi ses habitant.e.s. Le conseil citoyen travaille sur des actions pour se rendre visible auprès des habitant.e.s et recueillir leur parole (proposition d'un kiosque citoyen sur le marché).



le 1<sup>er</sup> conseil citoyen a été créé en mai 2016. Il s'est dissout en 2018.

#### Renouvellement :

le nouveau conseil citoyen Malakoff s'est constitué en 2019, avec un tirage au sort au cours du printemps et une première réunion au mois de juin. Il n'y a pas encore d'arrêté préfectoral (trop peu de membres dans le collectif actuel).

—

#### Composition actuelle :

- 5 membres actifs dont une représentante de l'association des parents d'élèves de l'école Ange Guépin. Il s'agit de 4 membres volontaires et d'1 tiré au sort ; 3 hommes et 2 femmes.
- 2 personnes moins impliquées ; il s'agit de 2 membres volontaires, 1 homme et 1 femme
- Tranche d'âge : entre 40 et 75 ans.

### Conseil citoyen | Bottière Pin Sec

#### Mode de fonctionnement :

Le conseil citoyen ne s'est pas constitué en association mais les membres volontaires ont créé une association « à côté » : association de « soutien au conseil citoyen » dont l'unique rôle est de pouvoir faire des demandes de subventions et de réserver des salles. Jusqu'en février 2020, réunion mensuelle avec un système de commissions thématiques et autonomes. Depuis, la dynamique est suspendue, il n'y a pas de projets collectifs ni de réunions en commissions.

#### Thématiques de travail :

- Deux membres du conseil citoyen travaillent sur le projet de renouvellement urbain : participation aux ateliers de concertation, mise en place d'un café associatif sur le quartier
- Les deux autres membres sont sur le champ de la solidarité avec une participation à la distribution alimentaire d'urgence pendant le 1<sup>er</sup> confinement.

#### Objectifs du conseil citoyen :

Relancer une nouvelle dynamique du conseil citoyen avec de nouveaux et nouvelles habitant.e.s en 2021.



Création : novembre 2017

#### Composition sur l'arrêté préfectoral :

17 habitant.e.s et 10 acteurs locaux (La sagesse de l'image, pharmacien, Les rencontres enchantées, le bureau des projets, l'association culturelle et sportive du Pin Sec, l'association de soutien au mouvement Grand Place, Nouvelles Voies Pays de la Loire, association des parents d'élèves de l'école Urbain le Verrier, le 60B).

—

#### Renouvellement :

aucun

—

#### Composition actuelle :

- 4 membres dont un habitant et trois acteurs locaux (La sagesse de l'image, le 60B, l'association culturelle et sportive du Pin Sec)
- 3 hommes et 1 femme
- Tranche d'âge : environ entre 40 et 65 ans

## Conseil citoyen | Breil Malville



Création :  
février 2020

### Mode de fonctionnement :

Au cours de ses premiers mois d'activité en 2020, le conseil citoyen a rédigé une charte de fonctionnement ainsi qu'une charte de confidentialité. Le conseil citoyen se réunit en réunion plénière mensuelle. Un groupe d'animation composé de trois personnes est en charge de préparer ces réunions. Par ailleurs, quatre commissions : commission communication externe/interne, commission comptabilité, commission cadre de vie et commission logement.

### Thématiques de travail :

- Recueil de la parole habitante à travers le « Livre d'or » : le collectif a mené une action importante de recueil de la parole dans le quartier en porte à porte et en étant présent sur les aires de jeux. Le point de départ de ce recueil de la parole habitante était une pétition pour remettre en cause le projet d'habitat participatif prévu par la Ville sur le quartier. Cette pétition s'est transformée en recueil de témoignage des habitant.e.s sur leur vie dans le quartier. Cela a donné lieu à un « Livre d'or » de la parole habitante du Breil Malville.
- Rénovation du centre commercial du quartier : participation aux ateliers de concertation
- Lutte contre l'isolement : campagne d'affichage pendant le 2ème confinement

### Objectifs du conseil citoyen :

Se faire reconnaître auprès des habitant.e.s et des acteurs locaux. Pour cela, réalisation d'une campagne de communication (flyers, affiches) et prise de contact avec l'équipe de quartier, le commissariat, le centre socioculturel...etc.

**Composition sur l'arrêté préfectoral :**  
13 habitant.e.s (pas d'acteurs locaux)

### Composition actuelle :

- 11 membres : 4 membres tirés au sort et 9 volontaires
- Uniquement des habitant.e.s dont l'une peut être considérée aussi comme une actrice locale puisqu'elle tient un bar-tabac sur le quartier.
- 8 femmes et 3 hommes

## Conseil citoyen | Nantes Nord



Création :  
mai 2016

### Mode de fonctionnement :

Le conseil citoyen a fait le choix de ne pas se structurer en association déclarée, pour plus de liberté et pour ne pas être en concurrence avec les associations existantes. Pour permettre son financement, le collectif conseil citoyen a passé une convention avec l'association PaQ la Lune qui assure le portage des subventions.

Le conseil citoyen se réunit en réunion plénière une fois par mois. Ces réunions sont préparées par un « groupe animation » de six personnes.

### Thématiques de travail :

- Logement : contact avec les trois bailleurs sociaux des quartiers nord pour comprendre leurs actions et répondre aux questions des habitant.e.s.
- Sécurité et tranquillité publique : rencontre avec les services de police et visite de l'Hôtel de Police, sollicitation et rencontre des institutions (Préfecture, Métropole, bailleurs), visite du Palais de Justice...6 membres du conseil ont participé - en février 2019 - au rassemblement en pied d'immeuble organisé par les services de police avec des représentants des bailleurs sociaux, de la ville et des habitant.e.s du quartier.
- Parentalité : pour répondre à la demande de femmes isolées qui rencontraient des problèmes d'autorité avec leurs enfants, le conseil citoyen a organisé un cycle de 6 ateliers « Parlons Parents » avec l'intervention d'une animatrice en éducation positive.
- Concours d'éloquence : le conseil citoyen a organisé deux concours d'éloquence sur le quartier - « Ose le Dire » au cours des derniers trimestres 2018 et 2019, qui ont rencontré un grand succès

### Objectifs du conseil citoyen :

- Consolider « l'outil conseil citoyen » et préparer la transmission à de nouveaux membres.
- Intégrer de nouveaux habitants, notamment des jeunes et/ou des habitant.e.s qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer.
- Être davantage visible auprès des habitant.e.s. Ils font la demande d'un local (même mutualisé) pour pouvoir tenir des permanences, accueillir et échanger avec les habitant.e.s, stocker leur matériel.

### Composition sur l'arrêté préfectoral :

19 habitant.e.s, 3 personnes dites « ressources » et 6 acteurs locaux (PaQ La Lune, Ecole Françoise Dolto, collectif Pas sans nous, Atao, étoile du Cens ; l'ACMNN\*). Les départs au fil de l'eau des habitant.e.s tirés au sort ont été compensés par l'arrivée d'habitant.e.s volontaires

### Composition actuelle :

- 15 personnes, principalement des personnes volontaires dont les représentants du collectif Pas sans Nous, de l'ACMNN et d'Atao
- Tranche d'âge : principalement entre 50 et 70 ans
- Deux tiers de femmes et un tiers d'hommes

La plupart d'entre eux sont arrivés au fil de l'eau et ne figurent pas sur l'arrêté préfectoral.

\* Association culturelle des musulmans de Nantes Nord



# Conseils citoyens Dynamique métropolitaine



La dynamique des conseils citoyens dépasse l'échelle des quartiers. Ainsi, de nombreuses rencontres inter-conseils citoyens sont organisées tout au long de l'année avec :

- **Les réunions inter-conseils** : plus que des réunions, il s'agit de rencontres conviviales, le plus souvent avec un repas, entre les conseils citoyens. Elles ont lieu environ deux fois par an ; à chaque fois un conseil citoyen invite les autres à venir découvrir son quartier. Ces rencontres sont l'occasion pour les conseillers citoyens de se rencontrer ou de se retrouver, de faire des échanges de bonnes pratiques, de se trouver des affinités communes.
- **Les réunions cafés conseils** : pendant deux heures, les conseillers citoyens se retrouvent pour travailler autour d'une thématique donnée : problématisation de la thématique, échanges de pratiques, recherche de solutions...etc. Les sujets sont proposés par les conseils citoyens. Ces cafés conseils sont organisés à RésO Villes, avec un intervenant extérieur ou pas.
- **Les groupes inter-conseils thématiques** : dans le prolongement des cafés conseils, il s'agit pour les conseillers citoyens intéressés par une même thématique de se retrouver pour travailler ensemble, même s'ils ne sont pas du même quartier. Le premier groupe inter-conseil thématique a vu le jour en septembre 2020, sur le thème de l'enfance et de la citoyenneté.

Ces rencontres sont l'occasion pour des conseillers citoyens, dont la dynamique collective est retombée sur leur quartier, de trouver une nouvelle dynamique ailleurs. Ainsi des membres du conseil citoyen de la Bottière Pin Sec ou encore du Sillon de Bretagne sont plus actifs dans les rencontres inter-conseils que dans leur propre conseil citoyen.

Aujourd'hui les conseils citoyens expriment le souhait de poursuivre ces rencontres, mais avec davantage de mise au travail et de passage à l'action en inter-quartiers.



**RésO Villes**

Contact ResO Villes : Léa FONTENEAU  
2 rue Meuris - 44100 NANTES / Tél : 02 40 58 02 03 - 06 25 32 60 14

décembre 2020